



The International Treaty

ON PLANT GENETIC RESOURCES FOR FOOD AND AGRICULTURE



E

**SUBMISSIONS SENT BY CONTRACTING PARTIES, OTHER
GOVERNMENTS, AND RELEVANT INSTITUTIONS AND
ORGANIZATIONS ON THE IMPLEMENTATION OF ARTICLE 6**

Note by the Secretary

This document presents the submission on how to improve sustainable use of plant genetic resources for food and agriculture, including on sectoral policies and best practices for sustainable agriculture, submitted by Benin on 7 April 2013.

The submission is presented in the form and language in which it was received. Minor editorial changes include the full rendering of acronyms and the correction of spelling.

CONTRACTING PARTIES

Benin

Utilisation durable des ressources phytogénétiques

Les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture constituent la base biologique de la production et de la sécurité alimentaires mondiales et fournissent des moyens de subsistance à tous les habitants de la planète. Elles représentent l'une des principales composantes de la diversité biologique dont la gestion durable reste une grande priorité. Ainsi, considérant l'importance que revêtent ces ressources pour les peuples, leur utilisation et conservation durable s'avèrent indispensables. Pour cette utilisation et conservation durables des ressources phytogénétiques, une série d'actions et d'activités sont nécessaires:

- Faire une collecte exhaustive des plantes cultivées et de leurs sauvages apparentées, et assurer leur conservation *ex situ* (y compris les espèces négligées et sous utilisées)
- Caractériser les ressources phytogénétiques collectées et les évaluer
- Assurer la régénération dès que nécessaire des ressources phytogénétiques des banques de gènes
- Sensibiliser et encourager les agriculteurs à la conservation *in situ* à la ferme
- Elaborer un texte législatif régissant les ressources phytogénétiques au Bénin et le vulgariser
- Informer et sensibiliser les chercheurs et les sélectionneurs à l'utilisation des ressources phytogénétiques